

Moniteur Educateur : Secteurs d'intervention (privé - public) :

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer les adresses des employeurs, mais par contre, afin de vous permettre de sélectionner les structures, voici les établissements par activité intéressés par l'apprentissage :

Le moniteur éducateur travaille généralement au sein d'établissement comportant pour la plupart des internats :

Centre d'aide par le Travail (E.S.A.T. ancien C.A.T)	Maison d'Enfants à caractère social
Foyer de l'Enfance	Institut d'Education Motrice
Foyer de vie, foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap	Institut Médico-Educatif
Centre de soins	Institut Médico-Pédagogique
Centre d'accueil pour handicapés ou personnes âgées	Institut Médico Professionnel
Maison d'accueil spécialisée	

Etablissements relevant du **secteur privé** : adhérent à l'OPCA UNIFAF

- prise en charge du coût de la formation par l'OPCA
- l'employeur bénéficie de l'**indemnité compensatrice forfaitaire** (primes)

Etablissements relevant du **secteur privé** : NON adhérent à l'OPCA UNIFAF

- il appartient à l'employeur d'assurer la prise en charge du coût de la formation.
- l'employeur bénéficie de l'**indemnité compensatrice forfaitaire** (primes)

Etablissements relevant du **secteur public** : Région Aquitaine

- il appartient à l'employeur d'assurer la prise en charge du coût de la formation.
- l'employeur ne bénéficie pas de l'**indemnité compensatrice forfaitaire** (primes)